

Groupe de réflexion

par la pratique de l'analyse de la pratique professionnelle

Le dispositif d'analyse de la pratique est un espace de transformation de la professionnalité. Le processus d'analyse a vocation à permettre au praticien une meilleure mise en œuvre de ses capacités au service des destinataires de sa pratique et à l'équipe de retrouver de la mobilité dans ses liens.

Le dispositif d'analyse clinique est en position seconde par rapport à la tâche et le superviseur en fonction tierce concernant la relation d'aide et de soin, créant ainsi une généalogie du prendre soin. Il constitue un espace transitionnel où la narration constitue le premier mouvement de l'échange et de la pensée et participe de l'après-coup. Le dispositif vise à recevoir le dépôt subjectif de la négativité de la souffrance, de l'impossible, du handicap, de la blessure narcissique, du non symbolisé et à rechercher un dégagement des systèmes défensifs individuels et groupaux. La résonance, la diffraction et la polyphonie transférentielles favorisent l'associativité individuelle et groupale, œuvrant à la transmission psychique et à sa transformation. Cette démarche tente de reconstruire la situation dans sa complexité en positionnant celui qui a été dans l'action comme un observateur de la situation.

La théorisation nous relie à l'expérience des autres, elle assure le plaisir de penser, faute de quoi le travail thérapeutique s'épuise. La théorie nous permet un point d'étape en nous extrayant, le temps de rêver, de la contingence du présent. La théorie est une mise en récit du sens même de l'action, elle donne un point de vue rassemblant et organisant l'ensemble. Elle doit être cohérente et nourrie de la pratique pour être investie comme un repère qui permet de s'engager dans l'acte et de transmettre notre vécu dans des échanges qui nous transforment.

Public :

Professionnels ayant une pratique clinique dans les secteurs social, médico-social et sanitaire, désireux de participer à une démarche de recherche et de théorisation.

Méthode :

Supervision mutuelle avec dispositif de type Balint entre pairs ayant des activités similaires non partagées. La séance comprend un temps d'analyse de la pratique (1h30) et (1/2h) de reprise de la séance dans son déroulement et les problématiques et concepts abordés.

Durée : 10 heures – 5 mardis entre 19h et 21h – Toutes les 4 à 6 semaines depuis 2017

Lieu : Toulouse

Dates : Toutes les 4 à 6 semaines, à déterminer avec les participants

Nombre de participants : maximum 7

Intervenant :

Gérard CHIMISANAS, Psychologue clinicien, Superviseur, Docteur en psychologie